

Avenue Lloyd George 6 (Bte 3)
RPM 1000 Bruxelles
TVA BE 0899.581.859
(ci-après la « **Société** »)

SETTLEMENTS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 15 JUILLET 2019

PROCURATION - VOTE PAR CORRESPONDANCE

La première page du présent document doit être paraphée et la dernière page signée.

Si vous souhaitez vous faire représenter par procuration écrite et/ou voter par correspondance à ces assemblées, il y a lieu de renvoyer le présent formulaire complété à la Société **AVANT LE 11 juillet 2019 à 17h30** au moyen des coordonnées précisées à la fin du présent document

Le/la soussigné(e),
Nom, Prénom / Dénomination et forme sociale

.....
Si personne morale :

Nom, Prénom du(es) représentant(s) :
Qualité du(es) représentant(s) :

Titulaire de actions représentant le capital de la Société,

DECLARE avoir été informé(e) de la tenue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société qui se tiendra le 15 juillet 2019 à 10h30 au siège social de la Société, et qui délibérera sur l'ordre du jour repris ci-après ;

SOUHAITE voter par correspondance a l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société dans le sens précisé ci-dessous :

OUI NON

SOUHAITE se faire représenter à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société :

OUI NON ⁽¹⁾

et déclare, à cet effet, désigner en qualité de mandataire, agissant seul avec faculté de substitution :

Nom, Prénom et adresse du mandataire (1) :

¹ Vous ne devez pas nécessairement indiquer un mandataire. A défaut de mention d'un mandataire, la Société en désignera un qui vous représentera et votera dans le sens que vous avez indiqué.

.....
Auquel le(la) soussigné(e) confère tous pouvoirs au nom et pour le compte du(de la) soussigné(e) aux fins de :

- Le/la représenter à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 15 juillet 2019, avec l'ordre du jour repris ci-dessous, et à celles qui se tiendraient ultérieurement avec le même ordre du jour si la première réunion était ajournée ou n'avait pas été régulièrement convoquée ;
- Accepter les fonctions de scrutateur ou de secrétaire de l'assemblée ou les refuser ;
- Si nécessaire, renoncer aux formalités de convocation et à toutes autres formalités en relation avec l'assemblée générale ordinaire des actionnaires ;
- Prendre part à toutes délibérations et à tout vote sur les questions inscrites aux ordres du jour dans le sens précisé ci-dessous ⁽²⁾, et à celles soulevées par les incidents de séance, faire au cours des réunions tous dires, déclarations, réquisitions ou réserves, et si nécessaire, ajourner l'assemblée générale ordinaire des actionnaires,
- Signer tous procès-verbaux, registres, listes de présences et autres documents, élire domicile et plus généralement, faire tout ce qui est nécessaire ou utile ;

la présente procuration étant consentie de manière définitive et irrévocable en vue de prendre part au vote à l'assemblée générale ordinaire qui se réunira le 15 juillet 2019.

L'**ORDRE DU JOUR** de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société est le suivant :

<p>1. Validation de la date de l'assemblée générale ordinaire. <i>Proposition de résolution : l'assemblée générale ordinaire valide la date de la présente assemblée générale ordinaire et n'émet aucune observation à ce sujet.</i></p> <p style="text-align: center;">VOTE : POUR <input type="checkbox"/> CONTRE <input type="checkbox"/> ABSTENTION <input type="checkbox"/></p>
<p>2. Présentation du rapport de gestion du conseil d'administration, du rapport du commissaire, ainsi que des comptes annuels statutaires</p>
<p>3. Approbation des comptes annuels statutaires de la Société relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2018 et affectation du résultat <i>Proposition de résolution : l'assemblée générale ordinaire approuve les comptes annuels statutaires clôturés au 31 décembre 2018, qui présentent une perte de USD 27.891.343, et décide de reporter celle-ci à l'exercice suivant.</i></p> <p style="text-align: center;">VOTE : POUR <input type="checkbox"/> CONTRE <input type="checkbox"/> ABSTENTION <input type="checkbox"/></p>
<p>4. Décharge aux administrateurs, par un vote séparé et individuel pour chacun d'eux, pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2018 <i>Proposition de résolution : l'assemblée générale ordinaire donne décharge aux administrateurs, par un vote séparé et individuel pour chacun d'eux,</i></p>

² A défaut de préciser le sens dans lequel le mandataire devra exercer votre droit de vote, vous serez présumé voter en faveur des résolutions proposées.

pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2018.

VOTE : POUR CONTRE ABSTENTION

5. Décharge au commissaire pour l'exercice de ses fonctions au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2018

Proposition de résolution : l'assemblée générale ordinaire donne décharge au commissaire pour l'exercice de ses fonctions au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2018.

VOTE : POUR CONTRE ABSTENTION

6. Fin du mandat d'administrateur de la société Weghsteen Capital Advice SA

Proposition : l'assemblée générale ordinaire acte la démission de la société Weghsteen Capital Advice SA représentée par Mme Nadia De WACHTER en sa qualité de représentante permanente avec effet au 26 novembre 2018. En conséquence, l'assemblée générale révoque pour autant que de besoin tous les pouvoirs, notamment bancaires, qui lui ont été antérieurement conférés.

VOTE : POUR CONTRE ABSTENTION

7. Pouvoirs à conférer en vue de l'exécution ce qui précède

Proposition de résolution : l'assemblée générale décide de conférer tous pouvoirs à chacun des administrateurs, chacun agissant seul avec faculté de substitution, en qualité de mandataire, aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent, et notamment procéder aux éventuelles publications aux annexes du Moniteur belge et effectuer toute modification des données de la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises.

VOTE : POUR CONTRE ABSTENTION

Fait à, le

Signature

Le présent document doit parvenir au plus tard le 11 juillet 2019 à 17h30 chez
Settlements S.A.
Avenue Lloyd George 6, boîte 3 à B-1000 Bruxelles